



13 avril 2023

(23-2655)

Page: 1/6

Comité de l'agriculture

Original: anglais/français

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 04 avril 2023, est distribuée à la demande de la délégation du **Canada**. La notification concerne les importations faisant l'objet de contingents tarifaires (**tableau MA:2**) pendant **l'Année civile 2022, l'Année de commercialisation 2021/2022 et l'Année contingentaire 2021/2022**.

Conformément à ce que prévoit le paragraphe 6 du "Mémorandum d'accord sur les dispositions relatives à l'administration des contingents tarifaires pour les produits agricoles, tels que définis à l'article 2 de l'Accord sur l'agriculture" (documents WT/MIN(13)/39 et WT/L/914 du 11 décembre 2013), cette notification comprend les "taux d'utilisation" des contingents tarifaires.

Tableau MA:2

ACCÈS AUX MARCHÉS: CANADA

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE DU 01-01-2022 AU 31-12-2022, ANNÉE DE COMMERCIALISATION DU 01-08-2021 AU 31-07-2022 ET ANNÉE CONTINGENTAIRE DU 01-04-2021 AU 31-03-2022

Listes relatives aux engagements en matière de contingents tarifaires et autres

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Période considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période <small>(d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)</small>	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation <small>((4/3)*100)</small>	Note	
	(d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)			Type	Du	Au						
	1			2								
CANQ001	Œufs d'incubation de poulets à griller et poussins	01051121, 04071111	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Douz. (selon l'équivalent en œufs)	14 712 025	13 327 063	90,6%		
CANQ002	Poulets vivants, viande et produits	01059491, 02071191, 02071291, 02071391, 02071421, 02071491, 02099010, 02109911, 16010022, 16022022, 16023213, 16023294	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon l'équivalent du produit éviscéré)	39 844	39 766	99,8%		
CANQ003	Dindons vivants, viande et produits	01059911, 02072411, 02072491, 02072511, 02072591, 02072610, 02072711, 02072791, 02099030, 02109914, 16010031, 16022032, 16023112, 16023193	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon l'équivalent du produit éviscéré)	5 588	4 403	78,8%		
CANQ004	Bœuf et veau	02011010, 02012010, 02013010, 02021010, 02022010, 02023010	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	76 409	31 083,27	40,7%		

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Période considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	Du	Au					
	1	2		3	4	5					
CANQ005	Lait liquide	04011010, 04012010	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	64 500	0	0%	(1)
CANQ006	Crème	04014010, 04015010	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes (selon le poids du produit)	394	256	65%	
CANQ007	Lait et crème de lait, concentrés ou condensés	04029110, 04029910	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	11,7	0	0%	
CANQ008	Yogourt	04031010	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	332	191	57,5%	
CANQ009	Babeurre en poudre	04039011	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	908	0	0%	
CANQ010	Lactosérum sec	04041021	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes (selon le poids du produit)	3 198	305	9,5%	
CANQ011	Produits de composants naturels du lait, additionnés ou non de sucre ou d'un autre édulcorant, non dénommés ni compris ailleurs	04049010	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	4 345	3 592	82,7%	
CANQ012	Beurre	04051010, 04059010	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes (selon le poids du produit)	3 274	3 260	99,6%	

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Période considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note	
	(d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)			Type	Du	Au						
	1			2								
CANQ013	Fromage	04061010, 04062011, 04062091, 04063010, 04064010, 04069011, 04069021, 04069031, 04069041, 04069051, 04069061, 04069071, 04069081, 04069091, 04069093, 04069095, 04069098	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	20 411,866	19 761	96,8%		
CANQ014	Autres produits laitiers	19019033, 19019053	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	70	50	71,4%		
CANQ015	Crème glacée	21050091	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	484	409	84,5%		
CANQ016	Œufs et produits à base d'œufs	04071191, 04072110, 04079011, 04081110, 04081910, 04089110, 04089910, 21069071, 35021110, 35021910	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Douz. (selon l'équivalent en œufs)	21 370 000	14 319 919	67%		
CANQ017	Froment (blé)	10011110, 10011910, 10019110, 10019910	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes	226 883	162 424	71,6%		
CANQ018	Orge	10031011, 10031091, 10039011, 10039091	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes	399 000	220 726	55,3%		

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Période considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	Du	Au					
	1	2		3	4	5					
CANQ019	Produits de froment (blé)	11010010, 11031110, 11032011, 11041911, 11042911, 11043011, 11081110, 11090010, 19012013, 19012023, 19021110, 19021911, 19021991, 19023011, 19041010, 19042010, 19042061, 19043010, 19043061, 19049010, 19049061, 19051010, 19051030, 19051040, 19051071, 19053110, 19053121, 19053129, 19053191, 19053199, 19053210, 19053291, 19053299, 19054010, 19054020, 19054040, 19054050, 19059010, 19059031, 19059034, 19059039, 19059041, 19059042, 19059049, 19059061, 19059069, 23023010	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes (selon l'équivalent en céréales)	123 557	160 264	100% *	
CANQ020	Produits d'orge	11029011, 11031911, 11032021, 11041921, 11042921, 11071011, 11071091, 11072011, 11072091, 11081911, 19019011, 19041030, 19042030, 19042063, 19049030, 19049063, 23024011	<input type="checkbox"/>	Commercialisation	01-08-21	31-07-22	Tonnes (selon l'équivalent en céréales)	19 131	19 273	100% *	
CANQ021	Margarine	15171010, 15179021	<input type="checkbox"/>	Civile	01-01-22	31-12-22	Tonnes (selon le poids du produit)	7 558	2 209	29,2%	

TQ ID	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Période considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste)	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	Du	Au					
	1	2		3	4	5					
CANQ022	Matières protéiques de lait	35040011	<input type="checkbox"/>	Contingent aire	01-04-21	31-03-22	Tonnes (selon le poids du produit)	10 000	2 278	22,8%	

Notes générales:

- * Dans les cas où les importations dans les limites du contingent dépassent le montant du contingent tarifaire, les taux d'utilisation sont plafonnés à 100%.
1. Les numéros du tarif sont fondés sur l'édition 2012 de la nomenclature du Système harmonisé (SH).
 2. Le dénombrement des importations intra-contingent pour le beurre, la crème et le lactosérum sec est fondé sur les licences délivrées par Affaires mondiales Canada par rapport aux engagements du Canada en matière de contingents tarifaires. Le dénombrement des importations intra-contingent pour le froment (blé), l'orge, et les produits de froment (blé) et d'orge est fondé sur les données provenant de l'Agence des services frontaliers du Canada. Il se peut que les chiffres ainsi obtenus ne correspondent pas à ceux signalés par Statistique Canada, Division du commerce international, puisque les données sont calculées selon l'unité du contingent tarifaire (p. ex.: selon l'équivalent en céréales) et non selon le poids du produit.
 3. Le dénombrement des importations intra-contingent pour les autres produits est fondé sur les licences délivrées par Affaires mondiales Canada par rapport aux engagements du Canada en matière de contingents tarifaires. Il se peut que les chiffres ainsi obtenus ne correspondent pas à ceux signalés par Statistique Canada, Division du commerce international.

Note :

- (1) CANQ005 - Les importations de lait de consommation par les consommateurs ne sont pas comptabilisées. En vertu de la licence générale d'importation No 1, qui réglemente l'importation de produits laitiers pour usage personnel, tout résident du Canada peut importer du lait de consommation. La licence générale d'importation peut être invoquée un nombre illimité de fois.